

Attention lorsque vous signez des contrats

Par Diane Bellavance

*Gestion Panaber inc. c. Banque
Toronto Dominion.*

La Cour supérieure du Québec, dans la décision *Gestion Panaber inc. c. Banque Toronto Dominion* rendue le 23 mai 2000, a rappelé le principe du *indoor management rule* : lorsque des personnes conduisent les affaires de la compagnie d'une manière qui paraît conforme aux statuts de constitution, les tiers externes qui transigent avec eux ne doivent pas être touchés par les irrégularités qui peuvent survenir dans la régie interne de la compagnie. Ces tiers externes sont en droit de présumer que les actes des représentants de la compagnie sont exécutés comme ils doivent l'être.

Ainsi, lorsque le secrétaire de la compagnie signe un **extrait de résolution** certifiant qu'il s'agit d'une copie conforme d'une résolution adoptée par le conseil d'administration de la compagnie, le tiers peut présumer que la résolution a été adoptée, et il appartient au secrétaire de s'assurer que tel est le cas.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec M^e Diane Bellavance de Lavery, de Billy au (514) 877-2907 ou à l'adresse électronique dbellava@lavery.qc.ca. Nous vous invitons à visiter notre site web www.laverydebilly.com.



LAVERY, DE BILLY

AVOCATS

Diane Bellavance est membre
du Barreau du Québec depuis
1988 et se spécialise en droit
de la propriété intellectuelle et
divertissement

Vous pouvez communiquer avec les membres suivants du groupe du Droit de la propriété intellectuelle et divertissement pour toute question relative à ce bulletin.

à nos bureaux de Montréal

Diane Bellavance
Patrick Buchholz
David Eramian
Lisa Miller
Johanne L. Rémillard
Ian Rose
Martine Tremblay

à nos bureaux de Québec:

Martin J. Edwards
Laurier Gauthier
Simon Lemay
Louis Rochette
Jean-Pierre Roy
Kim Thomassin
François Vallières

à nos bureaux de Laval

André B. Gobeille

Montréal

Bureau 4000
1, Place Ville Marie
Montréal (Québec)
H3B 4M4

Téléphone :
(514) 871-1522
Télécopieur :
(514) 871-8977

Québec

Bureau 500
925, chemin Saint-Louis
Québec (Québec)
G1S 1C1

Téléphone :
(418) 688-5000
Télécopieur :
(418) 688-3458

Laval

Bureau 500
3080, boul. Le Carrefour
Laval (Québec)
H7T 2R5

Téléphone :
(450) 978-8100
Télécopieur :
(450) 978-8111

Ottawa

Bureau 1810
360, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1R 7X7

Téléphone :
(613) 594-4936
Télécopieur :
(613) 594-8783

Site Web

www.laverydebilly.com

Droit de reproduction réservé. Ce bulletin destiné à notre clientèle fournit des commentaires généraux sur les développements récents du droit. Les textes ne constituent pas un avis juridique. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.